

PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS ET DES CONCLUSIONS
(Homologation d'un mandat de protection)

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le mars

Je, soussigné, **Me ISRAËL GÉLINAS**, notaire à Yamachiche, province de Québec, dûment accrédité aux fins des présentes, dresse le présent procès-verbal de mes opérations et de mes conclusions conformément aux dispositions du Chapitre III du Titre III du Livre III du *Code de procédure civile*.

DEMANDE

Le quatorze février deux mille vingt-cinq (14 février 2025), j'ai reçu de **Ronald WEASLEY** la demande suivante, savoir :

Effectuer les opérations requises afin de d'homologuer le mandat de protection de **Hermione GRANGER**.

Copie authentique de cette demande est déposée au greffe du tribunal.

PERSONNE CONCERNÉE

La personne concernée par la demande est :

Hermione GRANGER, domiciliée à la Maison des sorcières aînées située au 74, place Rowena Serdaigle, Trois-Rivières, province de Québec, J9K 1U2.

INTÉRESSÉS

Les intéressés à la demande, conformément aux articles 393, 394 et 404 alinéa 2 du *Code de procédure civile du Québec*, sont les suivants :

- a) **Ronald WEASLEY**, demeurant actuellement au numéro 13, avenue du Chat Noir, Trois-Rivières, G9B 2K9, mandataire;
- b) **Harry POTTER**, demeurant actuellement au numéro **adresse**, mandataire substitut;
- c) **Cho CHANG**, demeurant actuellement au numéro **adresse** vérificateur qui devra recevoir la reddition de compte du mandataire;
- d) **Rose GRANGER WEASLEY**, demeurant actuellement au 23, Place Ville-Marie, Montréal, J9T 7Y5, fille de Hermione Granger, intéressée;
- e) **Hugo GRANGER WEASLEY**, demeurant actuellement au 14, rue des Érables, Louiseville, H8U 2Y7, fils de Hermione Granger, intéressé;
- f) Le **Curateur public du Québec**, 600, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3B 4W9;

FAITS

La présente demande se fonde sur les faits suivants, savoir :

1. **Hermione GRANGER**, née le dix-neuf septembre mille neuf cent soixante-dix-neuf (19 septembre 1979), domiciliée à la Maison des sorcières aînées située au 74, place Rowena Serdaigle, Trois-Rivières, province de Québec, J9K 1U2, district judiciaire de Trois-Rivières, est dans l'impossibilité de prendre soin de sa personne et d'administrer ses biens. Elle nécessite un soutien continu pour l'accomplissement de ses activités de vie quotidienne, entre autres dans la gestion de ses finances personnelles et de ses droits civils. En raison de son état de santé, de son jugement altéré, de son apathie et de son anxiété, elle ne saurait défendre ses droits et comprendre les conséquences juridiques de ses décisions. Elle nécessite un encadrement et une supervision constante.
2. En raison de son état de santé, **Hermione GRANGER** est incapable de prendre soin d'elle-même et d'administrer ses biens et a besoin d'être représentée en conséquence.
3. **Hermione GRANGER** ne bénéficie actuellement d'aucune représentation adéquate.

4. **Hermione GRANGER** a signé un mandat de protection devant M^e Israël Gélinas notaire, en date du quatorze décembre deux mille vingt (14 décembre 2020), sous le numéro mille trois cent vingt-et-un (1 321) de ses minutes, aux termes duquel elle a nommé **Ronald WEASLEY** à titre de mandataire pour administrer ses biens et prendre soin de sa personne.
5. **Hermione GRANGER** est majeure et célibataire pour ne s'être jamais mariée ni unie civilement.

RAPPORT DES OPÉRATIONS

Dans le cadre de la demande, le notaire soussigné a procédé aux opérations suivantes dont il fait rapport comme suit, savoir :

- 1- J'ai effectué une recherche au Registre des mandats de la Chambre des notaires du Québec et à celui du Barreau du Québec, lesquels mentionnent que la personne concernée a fait un mandat de protection devant M^e Israël Gélinas notaire, en date du quatorze décembre deux mille vingt (14 décembre 2020), sous le numéro mille trois cent vingt-et-un (1 321) de ses minutes.

Les certificats de recherche sont joints à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

2. J'ai déposé un avis de la demande ainsi qu'une copie de la demande en homologation de mandat de protection au greffe de la Cour supérieure du district de Trois-Rivières, le **quatorze février deux mille vingt-cinq (14 février 2025)**, dossier numéro 400-14-123091-224.

3. J'ai signifié à Hermione Granger, **le quinze février deux mille vingt-cinq (15 février 2025)** une copie de la demande accompagnée d'un avis de la demande. Un avis conforme au modèle établi par le ministre de la Justice a été joint à la demande afin d'informer la personne concernée de ses droits et de ses obligations et cet avis a été remis par l'huissier.

Le rapport de signification est joint à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

4. J'ai notifié aux intéressés une copie de la demande accompagnée de l'avis de la demande.

Les preuves de notification sont jointes à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

5. J'ai notifié au curateur public la demande accompagnée de l'avis de la demande de même que toutes les pièces au soutien de la demande .

La preuve de notification est jointe à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

6. J'ai vérifié l'existence du mandat de protection signé par M^e Israël Gélinas notaire, en date du quatorze décembre deux mille vingt (14 décembre 2020), sous le numéro mille trois cent vingt-et-un (1 321) de ses minutes, qui n'a pas été révoqué, et j'en ai obtenu une copie authentique, laquelle est jointe à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

7. J'ai obtenu l'évaluation médicale de la personne concernée faite par Dr Romolus Pince, le quinze décembre deux mille vingt-trois (15 décembre 2023).

Cette évaluation est jointe à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

8. J'ai obtenu l'évaluation psychosociale de la personne concernée faite par Bertha Millepattes, travailleuse sociale, le dix-sept novembre deux mille vingt-trois (17 novembre 2023).

Cette évaluation est jointe à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

9. Le **premier mars deux mille vingt-cinq (1^{er} mars 2025)** j'ai procédé à l'interrogatoire de Hermione Granger à la Maison des sorcières aînées située au 74, place Rowena Serdaigle, Trois-Rivières, province de Québec, J9K

1U2, dont le procès-verbal a été reçu sous le numéro de mes minutes.

Copie authentique du procès-verbal de cet interrogatoire est jointe à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

10. Ni Hermione Granger ni les intéressés ont requis la convocation d'une réunion.
11. Je n'ai, à aucun moment dans le cours de mes opérations, reçu quelque observation ou opposition équivalant à une contestation réelle du bien-fondé de la demande d'homologation du mandat de protection de Hermione Granger.

CONCLUSIONS

Compte tenu de mes opérations, je conclus comme suit :

Hermione GRANGER devrait être déclarée inapte à prendre soin d'elle-même et à administrer ses biens.

Le mandat de protection signé par Hermione Granger devant M^e Israël Gélinas notaire, en date du quatorze décembre deux mille vingt (14 décembre 2020), sous le numéro mille trois cent vingt-et-un (1 321) de ses minutes, aux termes duquel elle a nommé **Ronald WEASLEY** à titre de mandataire pour administrer ses biens et prendre soin de sa personne devrait être homologué en vue de le rendre exécutoire.

DONT ACTE à Yamachiche, sous le numéro

() de mes minutes.

ET J'AI SIGNÉ,

Me Israël Gélinas, notaire